

# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit 60882-FR

Identité du produitSlide 3% Casting Mold ReleaseAutres moyens d'identification;Slide 3% Casting Mold Release

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Libération de moules industriels

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Slide Products Inc.

430 Wheeling Road Wheeling, IL 60090

**Initial Supplier** 

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU

Identifier:

CANADA EST UTILISÉ

VEUILLEZ CONTACTER UN DISTRIBUTEUR CANADIEN POUR LE FICHIER FDS

ENTIÈREMENT CONFORME

**Secours** 

**Téléphone No** Emergency Telephone INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)

1-800-535-5053 (North America)

Service clientèle:

Phone: 1-847-541-7220 Fax: 1-847-541-7986

ian. 1 017 311 7300

# 2. Identification des dangers du produit

## Classification de la substance ou du mélange

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous leffet de la chaleur.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Peut être mortel en cas d'ingestionet de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

# Éléments d'étiquetage









**Danger** 

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

## [Prévention]:

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

## [Réponse]:

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

NE PAS faire vomir.

Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

### [Stockage]:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

## [Disposition]:

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

# 3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Dimethyl ether Numéro CAS: 115-10-6 Synonymes : Dimethyl ether	45 - 70	Flam. Gas 1;H220	Pas de données disponibles.
1,1-Difluoroethane Numéro CAS: 75-37-6 Synonymes : 1,1-Difluoroethane	30 - 60	Flam. Gas 1;H220 Liquified Gas;H280 STOT SE 3;H336 Simple Asphyxiant	Pas de données disponibles.
Oxirane Numéro CAS: 9038-95-3 Synonymes : Polyalkylene glycol monobutyl ether	3 - 7	Non Classé	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours
---------------------

# Description des premiers secours

**Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

**Peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

**Ingestion** En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

<sup>\*[</sup>PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

## Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Résumé

Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

**Inhalation** L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Peut être mortel en cas d'ingestionet de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

## Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux:Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

## **Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

# 7. Manipulation et stockage

# Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles: Agents oxydants et acides forts.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

## Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible



# Slide 3% Casting Mold 03/29/2023 Release

# Safety Data Sheet Date de révision de la fiche signalétique:

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

# Paramètres de contrôle

# **Exposition**

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
75-37-6	1,1-Difluoroethane	ACGIH	Aucune limite établie
Alberta	Aucune limite établie		
Colombie-Britannique	Aucune limite établie		
Manitoba	Aucune limite établie		
Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie		
Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie		
Nouvelle-Écosse	A lineita dtalalia		
Nouvelle-Ecosse	Aucune limite établie		
Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie		
leritores da Nord-Odest	Addute little établie		
Nunavut	Aucune limite établie		
	racarre minte etablic		
Ontario	Aucune limite établie		
Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie		
Québec	Aucune limite établie		
Saskatchewan	Aucune limite établie		
Yukon	Aucune limite établie		
115-10-6	éther méthylique	ACGIH	TWA: 1000 ppm
Alberta	Aucune limite établie		
Colombie-Britannique	1000 ppm TWA		
Manitaka	Aucune limite établie		
Manitoba	Aucune limite établie		
Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie		
Nouveau-Bi uiiswick	Addute littille établie		
Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie		
	. Issuite infinite etablic		
Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie		
	23333		
Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie		
Nunavut	Aucune limite établie		
	1	<u> </u>	



# Date de révision de la fiche signalétique:

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
Ontario	Aucune limite établie		
Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie		
Québec	Aucune limite établie		
Saskatchewan	Aucune limite établie		
Yukon	Aucune limite établie		
9038-95-3	Polyalkylene glycol monobutyl ether	ACGIH	Aucune limite établie
Alberta	Aucune limite établie		
Colombie-Britannique	Aucune limite établie		
Manitoba	Aucune limite établie		
Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie		
Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie		
Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie		
Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie		
Nunavut	Aucune limite établie		
Ontario	Aucune limite établie		
Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie		
Québec	Aucune limite établie		
Saskatchewan	Aucune limite établie		
Yukon	Aucune limite établie		



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

Contrôles de l'exposition Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utilser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou

comprimé.

**Yeux** Lunettes de sécurité de protection recommandées

**Peau** Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.

**Contrôles** Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de **d'ingénierie** travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est

insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**Aspect** Transparent, incolore Aérosol pressurisé

distribué sous forme de brouillard.

Odeur Slight Ethereal Odour

Seuil olfactif

pH

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Point de fusion / point de congélation (°C)

Aucune information disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Aucune information disponible

(°C)

Point d'éclairAucune information disponibleTaux d'évapourationAucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Ga

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité Limite inférieure d'explosivité: Aucune

ou limites d'explosivité information disponible

Limite supérieure d'explosivité: Aucune

information disponible

Tension de vapeur (Pa) 64.0 psig

Densité de vapeur 2
Densité 0.83

Solubilité dans l'eau Aucune information disponible Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Aucune information disponible

Kow)

Température d'auto-inflammation (°C)

Aucune information disponible

Water Solubility Slightly soluble

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

10. Stabilité et réactivité	

#### Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

#### Conditions à éviter

Chaleur excessive et flamme nue.

### Matières incompatibles

Agents oxydants et acides forts.

#### Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

# 11. Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50,	DL50 de la peau,	Inhalation	Inhalation	Inhalation
	mg / kg	mg / kg	vapeur CL50,	poussières / brouillard CL50,	gaz CL50,
			mg / L / 4 heures	mg / L / 4 heures	ppm
éther méthylique - (115-10-6)					



# Date de révision de la fiche signalétique:

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	poussières / brouillard CL50,	Inhalation gaz CL50, ppm
	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
1,1-Difluoroethane - (75-37-6)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Polyalkylene glycol monobutyl ether - (9038-95-3)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}

# Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
75-37-6	1,1-Difluoroethane	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
ACGIH	Aucune limite établie		
115-10-6	éther méthylique	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
ACGIH	Aucune limite établie		
9038-95-3	Polyalkylene glycol monobutyl ether	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
ACGIH	Aucune limite établie		

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale		Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée		Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation		Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée		Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Non applicable
Sensibilisation respiratoire		Non applicable
Sensibilisation cutanée		Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales		Non applicable
Cancérogénicité		Non applicable
Toxicité pour la reproduction		Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes	3	L'inhalation des vapeurs peut provoquer
cibles – exposition unique		somnolence et vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes		Non applicable
cibles – exposition unique		
Toxicité spécifique pour certains organes		Non applicable
cibles – exposition répétée		
Danger par aspiration	1	Peut être mortel en cas d'ingestionet de
		pénétration dans les voies respiratoires.



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

Voies d'entrée possibles:

# Symptômes et effets, aigus et différés::

Traiter de manière symptomatique

**Inhalation** L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Peut être mortel en cas d'ingestionet de pénétration dans les voies respiratoires.

# 12. Informations écologiques

#### Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

# Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
éther méthylique - (115-10-6)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
1,1-Difluoroethane - (75-37-6)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Polyalkylene glycol monobutyl ether - (9038-95-3)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

## Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

#### Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

#### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

## Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

#### Autres effets néfastes

Aucune information disponible



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

#### 14. Informations relatives au transport

Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau peut être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport ICAO/IATA maritime)		
Numéro ONU	1950	1950	1950	
Nom d'expédition des	Aerosols	Aerosols, flammable	Aerosols, flammable	
Nations unies				
Classe(s) de danger pour	Classe de danger	IMDG:2.1	Classe d'aérien:2.1	
le transport	<b>TMD:</b> 2.1	Sous-classe:Non	Sous-classe:Non	
	Sous-classe:Non applicable	applicable	applicable	
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable	

### Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

# 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17) et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

# Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

1,1-Difluoroethane

éther méthylique

Oxirane

# Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.



# Date de révision de la fiche signalétique: 03/29/2023

16. Autres informations					
<u>NFPA</u>	<b>Health Hazards</b> Not determined	Flammability Not determined	<b>Instability</b> Not determined	Special Hazards Not determined	

**HMIS**1

Health Hazards
1

Physical Hazards
0

Personal Protection
B

#### Date de révision de la fiche signalétique

03/29/2023

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Fin de la FISPQ